

Image not found or type unknown



Periode d'essai dans CDI après deux CDD successifs

Par **david2121**, le **25/01/2013** à **16:25**

Bonjour,
Après deux CDD (chacun de 3mois = 6mois, convention SYNTEC, statu cadre) successifs, j'ai passé en CDI, mais j'ai pas le 2em exemplaire de contrat. Pouvez-vous me dire svp si dans ce cas là il existe la période d'essai dans CDI et combien?
Merci,
David